

***Règlement Intérieur de l'édition 2012 "des plumes de l'ouest"***  
***Tournoi de Marcy-Charbonnières***  
***14 et 15 janvier 2012 complexe sportif de Marcy l'étoile***

- 1- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA sous la responsabilité du juge-arbitre.
- 2- Le juge arbitre principal est Stéphane Lissot.
- 3- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.
- 4- Le tournoi est ouvert aux joueurs Séniors B,C,D et Vétérans licenciés dans des clubs de la ligue Rhône-Alpes ou d'autres ligues. Les jeunes et les vétérans doivent être en possession de leur surclassement.
- 5- Les joueurs peuvent s'inscrire dans les tableaux suivants: DH, DD et DX. Un joueur peut s'inscrire dans deux tableaux maximum dans la même série.
- 6- Les matchs de double et mixtes seront disputés en poule avec 2 sortants dans les poules de 3 et de 4 et pourront être lancés dès le samedi.
- 7- Le nombre de participants est fixé à 250 et au plus à 26 joueurs par tableau pour les catégories B,C,D et 26 joueurs par tableau pour les Vétérans. En cas de surnombre, la règle suivante sera appliquée: priorité aux inscriptions accompagnées de leur règlement, classées en fonction de la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi). En cas de réception tardive, le comité d'organisation se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription dans l'intérêt du tournoi.
- 8- En fonction du nombre d'inscrits, les séries B,C et D pourront être scindés en D+ et D-, C+ et C-, B+ et B- respectivement.
- 9- Les organisateurs se réservent le droit de regrouper des séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau, si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- 10- En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, celui-ci sera remplacé dans la mesure du possible par un joueur étant éliminé dans un de ses tableaux d'inscription ou un joueur inscrit sur la liste d'attente. Afin de ne pas déséquilibrer les tableaux le remplacement se fera en tenant compte du CPP et avec l'accord des joueurs concernés.
- 11- La date limite d'inscription est fixée au 23 décembre 2011 (cachet de la poste faisant foi). Le tirage au sort se déroulera le 3 janvier 2012 et celui-ci se fera au CPPP du 01 janvier 2012.
- 12- Les droits d'inscription s'élèvent à 14€ pour un tableau, 18€ pour deux, à régler par chèque à l'ordre de l'ASMC Badminton-69 au moment de l'inscription.
- 13- Les volants sont à la charge des joueurs (partage). En cas de litige, le volant retenu sera de type Sosan Grade 1 pour toutes les séries. (en vente dans les salles)
- 14- Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales ou éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation ou le juge-arbitre. Cependant tous joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre. (ou faisant office)
- 15- Tout joueur devra dès son arrivée dans le gymnase pointer à la table de marque et présenter sa licence compétition à la personne déléguée.
- 16- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur les terrains.
- 17- Les joueurs disposent de 5 minutes (dit temps d'échauffement) pour se rendre sur le terrain

désigné par la table de marque et débiter leur match: temps pris entre le 1er appel du match par la table de marque et le début du match. (test de volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain)  
Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré « forfait » par le juge-arbitre.

**18- Rappel:** les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leurs matchs (volants, raquettes, bouteille...)

**19-** Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté « let » au service (2 fois de suite maximum), puis « faute ». Tout volant touchant une infrastructure au cours du jeu sera compté « faute ».

**20-** Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. D'autre par les échéanciers de chaque jour sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés pour le bon déroulement du tournoi commencé pour chaque discipline de chaque série/catégorie, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi (voir art.15 « programmation et déroulement des matchs du RGC)

**21-** Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.

**22-** L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au juge-arbitre et aux membres du comité d'organisation.

**23-** Contestations: seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

**24-** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes ou autres incidents.

**25-** Toute participation implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles. Le comité d'organisation du tournoi et le juge-arbitre remerie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi par la satisfaction de tous.

**26-** L'utilisation des substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.

**27-** Tout joueur forfait ou blessé pendant la compétition (ou avant la ompétition après le tirage au sort) devra envoyer par courrier ou par mail un justificatif. La ligue doit le recevoir dans les 5 jours suivant la compétition à:

***Commission Régionale Arbitrage- Ligue Rhône-Alpes de badminton***

***37 route du vercors***

***38500 St CASSIEN***

***mailto: [liguebad.ra@wanadoo.fr](mailto:liguebad.ra@wanadoo.fr)***

***Juge-Arbitre***

***Mr Stéphane LISSOT***

***Organisatrice du tournoi***

***Charlotte DEVIGNE***

